

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Nationale Polytechnique
de Constantine - Malek Bennabi



امدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
بقسنطينة - مالك بن نبي

Procès Verbal pour l'étude du recours de délibération annuelle
Année Universitaire 2020-2021
Délibération annuelle 3^{ème} année

Date	06 Octobre 2021
Département	EEA
Spécialité	3 ^{ème} année commune
Année	3 ^{ème} année commune
Effectif	42

Liste des enseignants présents :

Enseignants	Émargements
ZABAION Tarik	
BOUCHAÏB ILHOU	
Lehouari. A	
Rebah Fares.	
Makhlouf Messaoud	
LADAEI Im	
Boulaïroume Moul	



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Nationale Polytechnique
de Constantine - Malek Bennabi



مدرسة الوطنية المتعددة التقنيات
بقسنطينة - مالك بن نبي

L'an deux mille vingt et un et le six du mois d'octobre à 12h30, le Jury de délibération annuelle s'est réuni à nouveau (voir la fiche de présence) pour traiter les points suivants :

- Concernant l'étudiant Belbach Salaheddine, 3^{ème} année classe commune, l'enseignant responsable de la matière Automatique 2 a jugé que le recours de l'étudiant en question est irrecevable.
- Le jury de délibération a maintenu à l'unanimité l'ajournement de l'étudiant Belbach Salaheddine.
- Le jury de délibération a maintenu à l'unanimité les décisions prises lors du précédent jury de délibération.
- Le jury de délibération a déclaré l'étudiant Amara Aymen admis.

Le président du jury

Le chef du département

رئيس القسم
الدكتور: تيو سمير

